

« Manque de transparence » : l'usine Yara continue d'inquiéter à Montoir et alentour

[Presse Océan](#) Franck Labarre Publié le 02/11/2024 à 17h31

Même en partie désaffectée, l'usine Yara continue de susciter l'inquiétude des riverains et des habitants alentour. Ils se sont rassemblés devant les grilles de la sous-préfecture samedi matin 2 novembre 2024. L'ADZRP attend des réponses claires de la part du sous-préfet à l'occasion de la commission de suivi de site, programmée ce mercredi 6 novembre 2024.

Ils étaient 90 samedi en fin de matinée devant les grilles de la sous-préfecture pour réclamer « plus de transparence à l'État sur le futur de l'usine Yara ».



| PHOTO PRESSE OCÉAN-FRANCK LABARRE

Marie-Aline Le Cler, la présidente de l'ADZRP, association de protection de l'environnement à Donges, n'entend surtout pas baisser la garde. Les 90 membres des autres associations et habitants non plus, rassemblés devant les grilles de la sous-préfecture samedi 2 novembre 2024. Elle juge insuffisantes [les annonces rassurantes du sous-préfet Eric de Wispelaere concernant l'enlèvement des matières dangereuses stockées à l'usine Yara](#), au terminal agroalimentaire du port de Montoir-de-Bretagne. D'autant que, si les principaux produits dangereux comme les engrais ont bien disparu, il reste sur place 240 tonnes d'ammoniac et environ 3 600 m³ d'acide phosphorique, précise la militante.

Mais c'est surtout l'avenir de ce site industriel obsolète qui inquiète l'ADZRP. Curieusement, l'Association dongeoise des zones à risques et du PPRT ne fait pas partie

des membres de la commission de suivi de site de production d'engrais appelés à se réunir sous l'égide du représentant de l'État dans l'arrondissement de Saint-Nazaire le mercredi 6 novembre, à 15 h. Quels seront les types et les quantités d'engrais qui seront stockés ? On sait que la France est un gros consommateur d'ammonitrates et que les bâtiments ne sont plus du tout aux normes. Nous attendons des réponses à nos questions et enfin de la transparence de la part du sous-préfet . L'ADZRP appelle la population à se rendre mercredi 6 novembre, à 14 h, devant la mairie de Montoir, manifestation à laquelle participera le maire Thierry Noguét.

Yara a résigné un bail de 30 ans avec le Port

Et parmi ces interrogations : Comment va-t-on dépolluer le site et démanteler les installations de production qui ont 40 ou 50 ans, avec des risques de pollution (amiante) ? Le groupe industriel norvégien a résigné l'an dernier avec le Grand port maritime un bail de 30 ans, mais Yara n'aurait pas encore déposé son projet concernant son site montoirin selon le sous-préfet. C'est à lui de taper du poing sur la table pour poser les bonnes questions à l'industriel et apporter des réponses à la population. Car des inquiétudes demeurent, notamment par rapport au maintien des deux cuves d'ammoniac (de 13 500 m³ chacune), alors qu'il ne doit plus y avoir de production d'engrais , s'étonne Marie-Aline Le Cler.

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

Trois nouveaux sites Seveso

Thierry Noguét et le député NFP-LFI Matthias Tavel (excusé samedi matin comme le maire de Trignac Claude Aufort) participeront mercredi après-midi à la commission de suivi de site. On veut avoir des garanties pour que cette usine Yara soit mise aux normes afin de pouvoir y stocker en sécurité des tonnes d'ammonitrates, comme c'est prévu .

Et ce n'est pas l'implantation annoncée d'ici 4 ans (2028 ou 2029) de trois nouveaux sites Seveso aux abords du terminal charbonnier (deux projets : *Take Kare*, production d'hydrogène pour fabriquer du carburant *safe* destiné aux avions et *Green Coast*, idem pour les bateaux) qui est de nature à rassurer Marie-Aline Le Cler.

Le conseil départemental suit également de près ce dossier. À l'image de la présidente du groupe écologiste Chloé Girardot-Moitié qui entend porter l'alerte sur les risques industriels et les enjeux de santé qui inquiètent légitimement les habitants . L'élue rappelle à ce titre que le conseil départemental finance [l'Institut citoyen pour la recherche et la prévention en santé environnementale](#).